

## COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021 DELIBERATION N° DE-2021-180

L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 45

### Présents:

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY (à partir de 18h06), M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à 19h50), Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (jusqu'à 19h30), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (à partir de 18h30), M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MARTIN-DOLHAGARAY à M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h06); Mme MEYZENC à Mme DURRUTY; M. DAUBISSE à M. ARCOUET (à partir de 19h50); M. ESTEBAN à M. ABADIE; Mme LIOUSSE à Mme DUPREUILH (à partir de 19h30); Mme BROCARD à M. ETCHETO (jusqu'à 18h30); Mme HERRERA-LANDA à M. BERGE.

#### Absent(s):

**Mme BENSOUSSAN** 

#### Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme MARTIN-DOLHAGARAY,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Acquisitions en faveur des collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

Par des acquisitions régulières, la Ville de Bayonne enrichit les collections du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne. Ce dernier a signalé son intérêt pour une planche de skate particulièrement originale et pour un buffet néo basque de la période Art Déco.

Accusé de réception en préfecture 064-216401026-20211014-21\_04216-DE Date de télétransmission : 19/10/2021 Date de réception préfecture : 19/10/2021



La planche de skate est customisée avec des cornes de taureau. Cet objet est révélateur de la « skatemania » qui s'est emparée des jeunes gens au Pays Basque à partir des années 1970-1975 et d'une mode de customisation très en vogue à l'époque. Cette acquisition hybride est particulièrement opportune pour évoquer la tradition encore naissante des sports de glisse sur la côte basque à cette époque-là et celle beaucoup plus ancienne de la tauromachie à Bayonne. Elle sera notamment présentée lors de l'exposition « L'invention des loisirs d'Eugénie au Surf » prévue en 2026.

Le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne souhaite acquérir cette planche vendue 530,88 € par Biarritz Enchères.

S'agissant du buffet signé Benjamin Gomez, il rejoindrait la partie de la collection du musée du XXe siècle consacrée à une relecture « moderne » de « l'Etxe » d'esprit néo basque. Il compléterait utilement la salle à manger de Benjamin Gomez et offrirait un contrepoint à l'ameublement administratif de la Douane de Bayonne, conçu par les frères Gomez, que le musée vient d'obtenir en dépôt. Commandé par le tennisman d'origine basque Jean Borotra en 1926 pour son domicile parisien, ce buffet est exceptionnel car Benjamin Gomez, pour satisfaire son commanditaire, a réuni trois signatures de première importance en sus de la sienne : Mauméjean (maître verrier), Shwartz (ferronnier d'art), Danglade (ébéniste-sculpteur).

Ce buffet a été acheté 12 800 € par Vinci Associés qui propose de faire un don en mécénat de 4 800 € à la Ville de Bayonne en le rétrocédant au prix de 8 000 €.

Ces achats peuvent être financés par la ligne budgétaire votée pour la politique d'acquisition du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne (10 000 € en 2021). Ces deux projets d'acquisition ont reçu l'agrément de la commission d'acquisition Nouvelle Aquitaine/DRAC pour les musées. Cet agrément permettra de bénéficier de subventions couvrant une partie de la dépense de chacune des deux acquisitions.

Pour procéder à ces deux acquisitions, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne

Par délégation du Maire Marc Wirtenberg Directeur général des services